



URBANISME

Révision du SCOT : enquête publique

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) arrêté par le conseil communautaire du 24 avril 2025, conformément à l'arrêté N° 25/012. L'enquête publique se déroulera du 25 août 8h30 au 23 septembre 2025 17h30.

Publié le 25 août 2025

Dans le cadre de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté d'Agglomération CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo engage une enquête publique afin de permettre à l'ensemble des habitants, associations, acteurs économiques du territoire de s'exprimer sur les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.

Le SCoT est un document stratégique qui fixe les grandes lignes de l'organisation du territoire : urbanisme, habitat, mobilités, développement économique, préservation des ressources naturelles et du cadre de vie. Sa révision vise à mettre en œuvre les trois piliers du projet de territoire 2030 de la communauté d'agglomération : un territoire accélérateur de la transition écologique, un territoire porteur du bien vivre pour tous, un territoire uni et intégré au profit d'un dynamisme global.

L'enquête publique se déroule **du 25 août au 23 septembre 2025.**

Pendant cette période, chacun peut consulter le dossier de révision du SCoT et formuler ses observations et remarques ;

- > sur le registre dématérialisé accessible en ligne,
- > sur les registres papier disponibles dans les communes suivantes : Camoël, Herbignac, Guérande, Saint-Lyphard, Piriac-sur-Mer, Le Pouliguen à la Direction de l'Aménagement (site de Guérande, Kerbiniou) et au siège de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, ou directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences (voir lieux, dates et horaires dans le tableau ci dessous).

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, écrites et orales, portant sur le projet de révision de SCoT dans le cadre des permanences assurées aux lieux, jours et heures fixés dans le tableau ci-après :

Bassin de vie	Commune / Lieu	Jour	Horaire
Nord	Maire de Camoël	Vendredi 29 août	9h – 12h
Mairie d'Herbignac	Mardi 9 septembre	13h30 – 17h30	
Centre	Mairie de Guérande	Samedi 13 septembre	9h – 12h
Mairie de Saint-Lyphard	Mercredi 17 septembre	14h – 17h	
Mairie de Piriac-sur-Mer	Mardi 2 septembre	9h – 12h30	

Sud	Mairie du Pouliguen	Jeudi 4 septembre	13h30 – 17h
CapAtlantique La Baule- Guérande Agglo	Direction de l'Aménagement de CapAtlantique La Baule- Guérande Agglo - Guérande	Mardi 23 septembre	13h30 – 17h
Siège de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo	Lundi 25 août	8h30 – 12h30	

enquête scot



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-
batzsurmer.fr

Conformité RGA
Non conforme

02 40 23 92 25